

Journée de l'Europe 2026 — Appel à l'action pour les élus locaux de l'UE

«Europe: donnez votre avis!»

Pourquoi poser votre candidature ?

La Journée de l'Europe, qui se déroule chaque année le 9 mai, célèbre la paix et l'unité en Europe. Elle marque l'anniversaire de la *déclaration Schuman*, acte fondateur de l'Union européenne d'aujourd'hui.

En votre qualité d'élus locaux de l'UE, nous vous invitons à participer aux festivités de cette année en organisant une initiative à votre échelon et en y associant les citoyens, les jeunes, vos homologues ou encore d'autres parties prenantes. Nous sommes convaincus que, grâce à des initiatives locales, les élus locaux de l'UE peuvent faciliter le dialogue, stimuler le débat sur l'Union européenne et rapprocher cette dernière des réalités du terrain.

Rejoignez l'initiative et découvrez ci-dessous comment organiser un événement local.

Qu'est-ce qu'un événement local ?

Il s'agit d'une initiative organisée en présentiel ou en ligne par un(e) élu(e) local(e) de l'UE, sous la forme d'un **dialogue local**, d'une « **session de l'UE** », d'un **atelier**, d'une **séance d'information** ou de **tout autre format innovant** (plus de détails ci-dessous).

Ces événements peuvent mettre à l'honneur toute **priorité thématique européenne** ou **politique de l'Union** digne d'intérêt pour votre commune ou votre région. Tous les événements doivent se dérouler entre le **7 et le 16 mai 2026**.

Quel est l'objectif ?

Votre événement local doit encourager le débat sur les affaires européennes et définir au moins **une idée concrète pour l'avenir de l'Europe**, en fonction des besoins et des priorités de votre territoire. Les élus locaux de l'UE (membres du réseau EULC) seront invités à partager les principaux résultats de leur initiative par le biais d'un court rapport à remplir en ligne après la tenue de l'événement. Sa promotion sur les médias sociaux est également encouragée. Les idées recueillies dans le cadre de vos manifestations ou d'autres formats innovants seront examinées par le comité de pilotage conjoint des élus locaux de l'UE.

Quel format ?

Les événements peuvent être organisés sous forme physique ou numérique.

Voici quelques exemples de formats recommandés :

1. **Dialogue local** : un format participatif où intervenants et participants interagissent dans le cadre d'un débat animé et ouvert. L'objectif est qu'ils contribuent au débat sur l'Union européenne. Nous vous encourageons à associer les membres du CdR issus de votre territoire, les centres Europe Direct ou la représentation de la Commission européenne.

Public cible : citoyens, mandataires politiques locaux ou régionaux, élèves de l'enseignement secondaire ou étudiants de l'enseignement supérieur/universitaire, associations et autres parties prenantes.

2. **Session européenne** : il s'agit d'une session sur des sujets liés à l'UE organisée au sein de votre conseil communal ou régional, éventuellement suivie d'une déclaration qui en résume les principales conclusions. Cette déclaration peut être jointe au rapport final.

Public cible : membres des conseils locaux ou régionaux.

3. **Atelier/séance d'information** : brèves présentations des politiques ou programmes de l'Union, notamment en lien avec la [période de programmation après 2027](#), suivies d'un débat ouvert.

Public cible : citoyens, mandataires politiques locaux ou régionaux, élèves et étudiants, associations, parties prenantes.

4. **Format local innovant** : tout nouveau format créatif que vous souhaiteriez proposer. Des exemples tirés des éditions précédentes sont disponibles pour vous inspirer. Nous sommes disposés à laisser libre cours à la créativité et aux talents de communication des élu(e)s. En guise d'inspiration, vous trouverez [ici](#) des activités précédemment organisées par des élu(e)s de l'UE à l'occasion de la Journée de l'Europe.

Public cible : citoyens, mandataires politiques locaux ou régionaux, élèves et étudiants, associations, parties prenantes.

Principales exigences pour l'organisation de votre événement :

- Durée maximale : **90 minutes** ;
- Nombre maximal d'intervenants : **4** (plus de flexibilité pour les formats innovants) ;
- Au moins **50 %** de l'événement doit être consacré à des interactions avec le public ;
- Idéalement, le panel d'intervenants doit respecter l'**équilibre hommes-femmes** et refléter la diversité locale ;
- Les organisateurs sont tenus de respecter toutes les **mesures sanitaires** en vigueur dans leur pays ou région.

Qui peut poser sa candidature ?

Seuls les membres du réseau des **élus locaux de l'UE** peuvent poser leur candidature.

Les partenariats avec les collectivités locales et régionales, les membres du CdR, les centres Europe Direct et diverses associations sont encouragés.

Comment soumettre votre proposition ?

Envoyez le [formulaire suivant](#) contenant des informations détaillées sur vos initiatives au plus tard le **15 avril 2026 (fin de journée)**. Il vous sera demandé de fournir :

- Une brève description de votre événement ;
- Un projet d'ordre du jour ;
- Les noms ou profils des intervenants (y compris les membres du CdR, les centres Europe Direct ou les représentations de l'UE concernés).

Quelles sont les responsabilités des organisateurs d'un événement local ?

- **Responsabilité pleine et entière en ce qui concerne le contenu, l'organisation, l'ordre du jour, les intervenants, la promotion et la plateforme/l'inscription en ligne.** L'équipe des élus locaux de l'UE n'est responsable d'aucun aspect organisationnel, logistique ou lié au contenu.

- **Il vous revient de choisir et de gérer tous les outils numériques** utilisés pour les événements en ligne/hybrides.
- Un **bref compte-rendu** devra être soumis dans un délai d'une semaine après l'événement, et au plus tard le **22 mai 2026**.

Que peuvent vous offrir les institutions de l'Union ?

- **Promotion de votre événement** sur le site internet des élus locaux de l'UE, les médias sociaux, dans le Flash info et sur la plateforme Futurium.
- **Supports estampillés de notre identité de marque** (visuels, modèles).
- **Matériel de soutien** et orientations concernant l'organisation de votre initiative (sur demande) et des données et faits généraux sur l'UE.
- **Possibilité de couvrir la participation d'un maximum de deux membres du CdR** en tant qu'intervenants (sur demande), en veillant au respect de l'équilibre hommes-femmes et à une représentation politique équilibrée. Veuillez indiquer les noms des membres du CdR proposés dans votre candidature afin que nous puissions y donner suite.
- **Les élus locaux de l'UE peuvent aussi demander le soutien d'orateurs experts du réseau Team Europe Direct**, qui est actif dans 21 États membres (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Suède et Tchéquie). Si vous avez besoin de ce soutien, veuillez prendre contact avec les [représentations de la Commission européenne](#).

L'appel à l'action en quelques mots	
Date limite de soumission de votre proposition	Le 15 avril (fin de journée)
Date de votre événement local	Entre le 7 et le 16 mai
Date limite de soumission de votre compte-rendu sur l'événement	Le 22 mai (fin de journée)
Objectifs de l'événement	Définissez au moins une idée concrète sur le thème « Europe : donnez votre avis ! » qui reflète les priorités de votre territoire et soumettez-la à l'équipe des élus locaux de l'UE.
Format recommandé pour les événements	1. Dialogue local 2. Session européenne dans le cadre de votre conseil communal ou régional 3. Atelier/séance d'information 4. Format local innovant
Avec qui travailler ?	Nous vous encourageons à prendre contact avec : • Les membres du Comité des régions issus de votre région; • Les centres Europe Direct situés sur votre territoire; • La représentation de la Commission européenne dans votre État membre; • Les centres de documentation européenne présents sur votre territoire (ils peuvent être en mesure d'accueillir un événement) ;

	• Des intervenants de Team Europe Direct (par l'intermédiaire de la représentation de la Commission européenne dans votre État membre).
Ce que nous vous offrons	• La visibilité de votre événement sur le site internet des élus locaux de l'UE, les médias sociaux, dans le Flash info et sur Futurium; • Des supports de communication (visuels, orientations pour les événements).